

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village
Pour y vivre et grandir !

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance régulière

le 7 novembre 2011

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

(en vue de la présentation prochaine du budget 2012)

Collègues du conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, conformément à la loi, je dois faire un rapport sur la situation financière de notre municipalité. Ce rapport doit traiter des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2010.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2010.
- Les principales réalisations 2011.
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.
- Le traitement de vos élus municipaux.
- La liste détaillée des fournisseurs avec lesquels la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village devrait effectuer des transactions totalisant plus de 25 000 \$ dans la présente année.
- Les orientations générales du budget à venir et du prochain programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2010 des activités financières de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

Revenus	
fonctionnement	1 492 659 \$
investissements	9 000 \$
Charges	
excédent (déficit de l'exercice)	(2 669) \$
moins revenus d'investissements	(9 000) \$
excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(11 669) \$
Immobilisations	285 931 \$

Financement	(51 383) \$
Affectations	(295 890) \$
	(61 342) \$
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	(73 011) \$

AVOIR DES CONTRIBUABLES AU 31 DÉCEMBRE 2010

Surplus accumulé	383 553 \$
Réserves financières et fonds réservés	37 829 \$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers consolidés 2010 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Forcier, Beaudry, Landry comptables agréés. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

La présentation du rapport financier 2010 a été revue pour tenir compte des principes comptables généralement reconnus (PCGR) recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptable agréés (ICCA) qui exigent à compter de 2009 la présentation de l'information financière en fonction du concept de la dette nette. L'amortissement des immobilisations est maintenant reconnu comme charge de l'exercice et le coût des acquisitions d'immobilisations n'est plus considéré comme une dépense comptable.

3. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2011

Voici les principales réalisations accomplies en 2011 :

Travaux publics

- Engagement temporaire de Monsieur Steve Desharnais aux travaux publics.
- Installation de nouveaux dos-d'âne rue St-Bruno.

- Marquage de la chaussée rues St-Bruno, St-Thomas et St-Jacques.
- Octroi d'un montant de 9 000,00 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.
- Réfection d'une partie de la rue St-Bruno.

Centre Communautaire et Pavillon

- Accueil de l'activité, les 1, 2 et 3 juillet de La Petite Aventure de Vélo Québec.
- Don par Monsieur Michel Auclair d'une table de billard.
- Démantèlement de la glissade derrière le Pavillon car elle ne rencontrait plus les normes de sécurité et d'assurabilité.
- Accueil de deux (2) artistes dans le cadre de Jeudis en chansons de la SSJB.
- Rencontres avec la paroisse concernant l'entente loisirs.
- Adoption d'une politique de tarification du Centre Communautaire.
 - Installation de grillage au bar et dans le corridor.
 - Démission de Monsieur Yvon Comeau à titre de préposé à l'entretien.
 - Réception du fonds de la ruralité d'un montant de 3 403,00 \$ pour le réaménagement du jeu de croquet et de 20 000,00 \$ pour la patinoire couverte.
 - Demande d'aide financière au fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du MELS pour une patinoire couverte.
 - Lancement d'appel d'offres pour une firme d'architectes pour la patinoire couverte.
 - Visite de Tessier Récréo-Parc pour le parc-école et ses recommandations.

Urbanisme

- Modification de la réglementation pour agrandir la zone commerciale C7 à même la zone résidentielle H11 pour inclure totalement 2 propriétés dans la zone commerciale qui sont situées en partie dans la zone résidentielle.
- Cession par le promoteur des rues Chantale, Isabelle, Jérôme et Cécile à la municipalité.
- Création de la zone commerciale C14 à même la zone C8 et i5 afin de régulariser l'occupation à des fins industrielles d'un ancien bâtiment accessoire chevauchant 2 zones.

- Demandes à la famille Ménard de déposer un plan projet préparé par une firme professionnelle pour l'ensemble des terrains.
- Achat d'une partie de terrain pour prolonger la rue St-Pierre jusqu'au bout du terrain du 630 St-Pierre.
- Modification du règlement de zonage visant l'agrandissement de la zone H16 à même la zone résidentielle H12 pour permettre les jumelées sur les rues Chantale et Isabelle.

Hygiène du milieu

- Ajout d'un contrôleur de gestion SAG de rapport du débit et du volume des puits à la station de pompage.
- Mises aux normes des pompes incendie et de la génératrice à la station de pompage par le remplacement de boyaux et l'ajout de chauffe-moteur.
- Distribution d'un nouveau produit entièrement biologique à base de bactéries non pathogènes afin de diminuer l'accumulation de matières organiques dans les conduites et dans les étangs aérés à l'usine d'épuration.
- Autorisation d'une entente avec Laurentide Re-Source pour la fourniture de bacs de récupération pour les contenants de rebuts de peinture.
- Changement de la porte latérale à la station de pompage.
- Modification du système de gestion d'eau potable incluant les rapports informatisés selon le modèle fourni par le MDDEP.

Sécurité publique

- Processus d'appel d'offres pour une firme d'architectes pour la construction ou l'agrandissement de la caserne incendie.
- Réception d'un montant de 20 000,00 \$ du fonds de la ruralité pour l'achat d'une génératrice pour le centre de service aux sinistrés.
- Engagement de Messieurs Mike Larocque, Patrick Lebeau et Claude Sénécal à titre de pompiers volontaires.
- Déplacement du service de brigade scolaire au coin de la rue St-Jacques et Notre-Dame pour offrir un lieu sécuritaire et à un plus grand nombre de familles.
- Don de 500,00 \$ à la Croix Rouge pour les victimes d'inondations en Montérégie.

- Conclusion d'une entente inter-municipale ayant pour objet un service de protection incendie avec Sainte-Clotilde-de-Horton et Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse pour 25 ans.

Support pour les jeunes

- Prêt d'un local gratuit pour la pastorale jeunesse.
- Versement d'un montant de 1 000,00 \$ au Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond dans le cadre du Trio étudiant pour l'emploi.
- Bourse d'un montant de 150,00 \$ au Cégep de Drummondville.
- Don de 2 000,00 \$ au club de soccer juvénile.
- Engagement de Monsieur Gabriel Paris dans le cadre du programme apprentissage. Il a fait la peinture des bornes-fontaines dans le village.
- Autorisation au service de garde de l'école Bon Conseil pour utiliser le gymnase du Centre Communautaire gratuitement sur l'heure du dîner.

Hôtel de ville

- Participer à plusieurs rencontres en vue du renouvellement de la convention collective de nos employés (es) avec le syndicat CSN. À ce chapitre, la partie syndicale s'est retirée de la table de négociation et a demandé la nomination d'un médiateur.
- Terminer l'installation de panneaux pour l'identification de nos bâtisses et leur situation respective sur le territoire.
- Présentation de la candidature de Madame Louise Leblanc au prix du bénévolat en loisir et sport Dollard-Morin.
- Obtention de la certification de gestionnaire municipal agréé niv.1 de Madame Isabelle Dumont.
- Aide financière de 300,00 \$ à Madame Véronique Rousseau pour participer à une compétition de pièces artistiques en chocolat de niveau mondial.
- Appui pour l'implantation d'un campus universitaire de l'UQTR à Drummondville.
- Distribution d'arbres pour une 5^e année, gracieuseté de Copernic.

Santé

- Octroi d'un montant de 1 750,00 \$ à la Coop de Santé JP Despins.

- Versement de 145,50 \$ à la fondation du CHUS.
- Adoption du programme de prévention en santé et sécurité au travail pour la municipalité.
- Collecte de sang annuelle (49 donateurs).
- Octroi d'un montant de 500,00 \$ à la Fondation Québécoise du Cancer.

4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2011 aura permis de réaliser plusieurs projets qui contribueront à maintenir et à améliorer les services à la population.

Le rapport financier préliminaire pour l'exercice en cours au 27 septembre 2011 démontre un surplus qui devrait attendre l'objectif anticipé.

La population de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est de 1 453 personnes selon la Gazette officielle du Québec comparativement à 1 403 en 2010.

Pour l'année 2011 en date d'aujourd'hui, 61 permis de construction ont été émis dont 11 constructions neuves pour une valeur de 1 415 000,00 \$ et 50 permis pour rénovation, changement d'usage, cabanons et autres pour un montant de 2 111 158,00 \$ ce qui fait un total de 3 526 158,00 \$.

L'objectif fixé dans le cadre de la promotion domiciliaire par la municipalité de 53 nouvelles maisons en quatre (4) ans est presque atteint. En date de ce jour, nous sommes rendus à 50 nouvelles constructions.

Le rapport d'évaluation déposé en septembre indique une valeur foncière de 70 173 800,00 \$ comparativement à 69 649 900,00 \$ en 2010, une augmentation de 523 900,00 \$.

Il est à noter que certains permis sont demandés pour une période de un (1) an et que l'évaluateur n'est toujours pas passé car les travaux ne sont pas terminés.

De plus, certaines rénovations ou améliorations ne font pas augmenter nécessairement la valeur des propriétés d'un montant égal à leur coût.

Évaluation imposable : 66 251 920,00 \$

Évaluation non imposable : 3 921 880,00 \$ (église, école, presbytère, l'Accueil, édifices municipaux).

5. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Malgré tous les investissements faits depuis 2005, nous avons réussi à baisser à chaque budget la dette de la municipalité de façon significative.

Au 31 décembre 2010, l'endettement total net de la municipalité se chiffrait à 357 609 \$ comparativement à 408 992 \$ en 2009, 460 284 \$ en 2008, 517 552 \$ en 2007, 571 215 \$ en 2006.

Cela représente pour les cinq années une baisse de 213 606 \$.

	Solde au 31/12/10	Année d'échéance
- Bassin I (assainissement des eaux)	145 200	2012
- SQAÉ (ass. eaux)	212 409	2014

6. LE FONDS DE ROULEMENT

La municipalité a un fonds de roulement de 75 400 \$. Notons que le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

7. LE TRAITEMENT DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article II de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente un tableau comparatif de la rémunération des membres du conseil municipal, pour l'année 2011.

Nom et fonction	Rémunération de base	Allocations non imposables de base	Total 2011	Total 2010
Yvon Lampron maire	9 422.96 \$	4 711.48 \$	14 134.44 \$	13 857.29 \$
Louise Leblanc élue siège no. 1	3 109.89 \$	1 554.95 \$	4 664.84 \$	4 619.10 \$
Sylvain Marcotte élu siège no. 2	3 109.89 \$	1 554.95 \$	4 664.84 \$	4 619.10 \$
Kimberley Raspa élue siège no. 3	3 109.89 \$	1 554.95 \$	4 664.84 \$	4 619.10 \$
Pierre Fischer élu siège no. 4	3 109.89 \$	1 554.95 \$	4 664.84 \$	4 619.10 \$
Marguerite St-Pierre élue siège no. 5	3 109.89 \$	1 554.95 \$	4 664.84 \$	4 619.10 \$
Claude Landry élu siège no. 6	3 109.89 \$	1 554.95 \$	4 664.84 \$	4 619.10 \$
Total pour le conseil	28 082.30 \$	14 041.18 \$	42 123.48 \$	41 571.89 \$

8. LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ DE LA MUNICIPALITÉ

La loi impose de déposer une liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Contractant	Montant (plus taxes)	Objet du contrat
MMQ	44 236,00 \$	assurances municipales
Smith Asphalte	11 510,16 \$	pavage rue St-Bruno
Smith Asphalte	64 253,71 \$	déneigement des trottoirs

9. LES ORENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

Le budget 2012 s'inscrira dans la poursuite de nos objectifs qui sont étroitement reliés avec notre planification stratégique.

Suite à la signature de l'entente incendie avec Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Sainte-Clotilde-de-Horton, le comité consultatif incendie entreprendra des démarches pour étudier la formule la plus avantageuse concernant le renouvellement de la flotte des véhicules incendie conformes aux normes. Par la suite, le comité acheminera ses recommandations aux conseils des trois municipalités pour décisions.

Pour le dossier concernant l'eau potable, nous compléterons certains investissements en lien avec la réglementation provinciale. À ce sujet, nous avons choisi d'attendre minimalement deux ans avant de compléter certains travaux et produire tous les rapports de conformité. Afin de permettre le nettoyage aux acides des puits #3 et #4, nous amorcerons en 2012 la démarche en vue de construire un puits-relais en amont de ceux-ci. Toutes ces interventions mettront vraiment le point final pour ce dossier amorcé en 2006.

Plusieurs autres projets sont actuellement sur notre planche à dessin et seront sujets à d'importants investissements :

- Caserne incendie
- Construction d'une patinoire couverte
- Installation d'une génératrice au Centre Communautaire pour répondre aux besoins de la population comme mesure d'urgence en cas de sinistre majeur
- Agrandissement de la bibliothèque pour la rendre conforme et ajouter d'autres services
- Support financier aux développements économiques.

Pour réaliser ces projets, nous avons déjà eu la confirmation de subventions, attendons la réponse pour d'autres et devons demander l'aide de commanditaires pour vraiment continuer de protéger la capacité de payer de nos contribuables. Aussi, nous espérons comme pour le dossier incendie avoir la collaboration participative de la municipalité paroisse.

10. CONCLUSION

Le budget 2012 ainsi que le plan triennal d'immobilisations seront adoptés lors d'une séance spéciale qui se tiendra à compter de 20h00 le 19 décembre prochain. Je vous invite à venir assister à cette rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2012 de votre conseil municipal.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil qui siègent avec moi à la table du conseil municipal pour leur appui, leur soutien et leur disponibilité. Merci également à tous les employés municipaux et à tous les bénévoles pour leur travail afin de desservir tous les citoyens et citoyennes de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village. Merci aussi aux différents investisseurs qui collaborent au développement de l'ensemble de la municipalité.

A handwritten signature in blue ink, reading "Yvon Lampron". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

M. YVON LAMPRON
maire